Colloque. 13-14 Novembre 2026
Manoir du Clap

Des ouailles aux sujets : qualifier le peuple dans la réflexion théologique et politique de l'Occident médiéval (V^e^-XVe siècles)



Image de couverture : Bible moralisée (c. 1234), I Sm 14, 24. Bodl. Ms. Bodl 270b, f° 133 va

Organisation : Laetitia Barou-Guichet (CRM) et Mathis Prévost (GRHIS)
Comité scientifique : Lydwine Scordia (GRHIS), Frédérique Lachaud (CRM), Jean-Marie Moeglin (SAPRAT)

13 novembre 2026

8h-10h	**Petit déjeuner**
10h30	**Accueil des participants/tes**
11h	**Introduction** Laetitia Barou-Guichet (CRM), Mathis Prévost (GRIHS)
11h30	Caroline Chevalier-Royet (CIHAM) « Le peuple dans le traité des douze abus du siècle (*De duodecim abusivis saeculi*) (Irlande, milieu VIIe siècle) »
12h15	Marie-Céline Isaïa (CIHAM) « *Plebs vs. populus*. Ce qu'est le peuple élu (Ve-IXe siècle) »
13h	Karl Ubl (Historisches Institut, Université de Cologne) « On the Use and Meaning of *Populus* in Capitularies issued under Carolingian Rulers »
13h30	**Pause méridienne**
15h	Renaud Alexandre (IRHT-CNRS) « 'Peuple' dans le *Novum glossarium latinitatis* »
15h45	Antoine Destemberg (CREHS) « *Populus* et *simplices* : les visages informes du 'peuple' dans l'architecture théologico-sociale des Bibles moralisées (XIIIe-XVe siècle) »
18h	**Cocktail au coin du feu**
19h	**Dîner**

14 novembre 2026

8h-10h	**Petit déjeuner**
10h00	**Accueil des participants/tes**
10h30	Gianpiero Tavolaro (Pontifica Facolta Teologica Dell'Italia Meridonale) « '*In uita ista non habemus pacem*'. Unité et conflit du peuple dans la prédication de Robert d'Anjou »
11h15	Daisy Delogu (Department of Romance languages and literature, Université de Chicago) « 'Oeilles de l'umain lignaige' : hierarchies of beings in late medieval texts »
12h00	**Pause méridienne**
13h15	Paul Antoine Météier (CRM) « Cosmas de Prague : un moment populiste dans la pensée politique bohémienne ? »
13h50	Jean-Marie Moeglin (SAPRAT) « La création du peuple par le rituel. La soumission de Montpellier au duc d'Anjou en 1380 »
14h30	**Discussion conclusive**
15h00	**Fin du colloque**

Colloque proposé dans le cadre du **projet *Théopol*** : Étude sur la construction d'un vocabulaire commun du gouvernement dans l'occident latin (Ve-XVe siècles)

Dans le discours qu'il adresse en 1428 au roi d'Ecosse Jacques Ier à l'occasion du renouvellement de la « Auld Alliance », Alain Chartier revient sur ses implications politiques. Fondant son propos sur l'autorité biblique[1], il réévalue la notion de « peuple » pour circonscrire en son sein les sujets de deux royaumes alliés et néanmoins distincts. Sous la plume de Chartier, Français et Ecossais ne forment plus deux peuples, mais un seul et même peuple – ou, plus précisément, un seul et même « populus »[2]. Cet emploi du terme, s'il n'est pas exceptionnel, interpelle. Régulièrement, au Moyen Âge (y compris chez Chartier), *populus* semble plutôt faire référence à l'ensemble des sujets d'un seul royaume. À ce titre, il est souvent rapproché de notre notion contemporaine[3] de « peuple ». Compris selon la même définition, il désignerait alors un ensemble d'hommes vivant sous une même autorité, dans un même pays, qualifiés selon ce terme générique par opposition à une classe dominante et/ou dirigeante.

Cependant, la désignation dudit « peuple » dans les écrits composés entre le Ve siècle et le XVe siècle apparaît pour le moins versatile, ou volatile[4]. Savants, notaires, administrateurs médiévaux ont à leur disposition une pluralité de termes qu'ils emploient tour à tour pour désigner un même groupe d'individus, assimilable au « peuple ». *Populus*, *plebs*, *subjectus* voire *pecus* sont à ce titre parfois considérés comme parfaitement interchangeables. Cependant, loin de n'être qu'un moyen commode d'éviter une répétition, le choix d'un mot plutôt qu'un autre relève d'une sensibilité sémantique propre à un auteur, à un genre ou à une époque et nous donne des indications sur la conceptualisation du « peuple », sur la formation des groupes sociaux et sur les enjeux politiques liés à la désignation des individus à un moment donné, par un auteur donné, dans un texte donné. En outre, certains termes sont porteurs d'une ambiguïté sémantique intrinsèque, questionnant les possibilités d'interprétations qui leur sont liées. C'est notamment le cas du terme *populus*, dont le sens varie sans cesse dans la pensée théologique et politique du Moyen Âge occidental, du Ve au XVe siècles. Aussi, afin de comprendre les choix opérés par les savants médiévaux dans l'emploi d'un terme plutôt qu'un autre, une étude étymologique, diachronique et contextuelle semble s'imposer. À ce titre, la question du passage du latin au vernaculaire – et plus précisément l'hétérogénéité des choix de traductions opérés par les savants du bas Moyen Âge – pourrait certainement être abordée également.

C'est un des objectifs de ce colloque, qui entend s'intéresser aux modalités de qualification du peuple dans les écrits ecclésiastiques et politiques des VIIe au XVe siècle. S'inscrivant dans la

---

[1] I Sm 3, 7 : « Quis meus est tuus est ; populus meus populus tuus ». Voir également : *Les œuvres latines d'Alain Chartier.* Édition critique par Pascale Bourgain-Hemeryck, Paris, Éditions du Centre nationale de la recherche scientifique (Sources d'histoire médiévale), 1977, ici p. 213.

[2] « […] ces royaumes sont considérés comme un foyer unique, et un même peuple » (« […] unaque domus idemque populus habeatur » édition et traduction Guézais Clément, *Regards croisés sur l'alliance franco-écossaise : constructions identitaires et représentations de l'autre, XIIIe - XVe siècles*, thèse de doctorat en Histoire et Langue et civilisation anglaise, Caen, Normandie Université, 2021, p. 89.

[3] Littré définit ainsi le peuple : « Peuple. n.m. (lat. *populus*, habitants d'un État ou d'une ville, peuple par opposition au sénat). Multitude d'hommes d'un même pays et vivant sous les mêmes lois. »

[4] Voir par exemple Alain Dubreucq, « Le prince et le peuple dans les miroirs des princes carolingiens », in Oudart, H, Picard, J-M, Quaghebeur, J [dir.], *le Prince, son peuple et le bien commun de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2013, p. 106.

continuité de celui qui s'est tenu à Rouen et à Paris, les 22 et 29 mars 2025[5], il se présente comme le deuxième volet d'une série de quatre évènements s'insérant dans le projet « *Théopol* », dont le but est de saisir le sens, l'emploi, la circulation et l'évolution des termes clefs du vocabulaire politique et religieux de l'Occident latin entre les Ve et XVe siècles. La notion de *populus* apparaît en effet comme la première pierre de tout l'édifice social[6]. En outre, le mot en lui-même apparaît comme l'un des plus puissants révélateurs de l'interconnexion sémantique entre les sphères ecclésiastique et laïque que le colloque précédent a tenté de révéler.

Du droit romain à la théologie politique

Terme romain par essence, désignant la communauté des citoyens à la source de la loi et de la souveraineté[7], *populus* est intégré, à la fin du IVe siècle, dans la Vulgate où il traduit le grec *λαός* ; ses occurrences atteignant les 600, *populus*, qui se rapporte majoritairement au peuple élu d'Israël, peut être identifié comme la quatrième notion la plus fréquente de la *Sacra Pagina*[8]. À partir de ces deux sources majeures – celles du droit romain et de la Bible – le terme de *populus* est repris par l'institution ecclésiastique pour désigner l'ensemble des baptisés, ce nouveau « peuple de l'acquisition » (*populus adquisitionis*), celui des chrétiens qui, poursuit le prince des Apôtres (I P 2, 9-10), « autrefois [n'était] pas un peuple, mais maintenant [est] le peuple de Dieu » (*aliquando non populus nunc autem populus Dei*). Ce terme a toute sa place dans la liturgie où il exprime la dimension collective du Salut[9].

Dès lors, *populus* et *Ecclesia* – au sens d'assemblée des baptisés[10] – deviendraient presque des synonymes[11]. Mais le terme est souvent distingué d'une autre *pars* de l'*Ecclesia* : à l'époque carolingienne, *populus* se réfère souvent à la *sanior pars*, laïque, de la société ; mais à partir du XIIe siècle, il est au contraire souvent distingué de la catégorie des dirigeants (*rectores*, *prelati*, ou encore

---

[5] Laetitia Barou-Guichet, Mathis Prévost, « Les termes ecclésiastiques et politiques du latin médiéval : vers un vocabulaire commun du gouvernement ? », Rouen-Paris, 22-29 mars 2025.

[6] Cela est visible dans de nombreux miroirs aux princes, où il est répété au roi que l'équilibre du corps politique trouve son fondement dans la base de la société (les pieds, le bas peuple). La description du « corps politique » comme un « mille pattes » ou un « crabe » est particulièrement parlante chez Jean de Salisbury (*Policraticus,* VI, 20, ed. C. Webb, *Ioannis Saresberiensis episcopi Carnotensis Policratici sive De nugis curialium et vestigiis philosophorum libri 8*, London, Oxonii E Typographeo Clarendoniano, 2T, T.2, p. 59.)

[7] Sur ce point voir les récents travaux d'Yves Sassier : *Le Prince et la loi en Occident (VIe siècle av. J.-C.-début du XVe siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2025.

[8] La première étant celle de Dieu (*Dominus* et *Deus*), la seconde celle de royauté (*rex*) et la troisième celle de la terre d'élection (*Israel*, *Hierusalem, terra* et *iuda*). *Populus* est à peu près à égalité avec *manus, nomen* et *domus*. D'après une recherche sur le site *Intratext.com*.

[9] On retrouve le terme de *populus* pour qualifier les fidèles notamment dans l'*Expositio misse* de Remi d'Auxerre, dans le *De sacro altaris mysterio* d'Innocent III ou encore le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand.

[10] Voir par exemple la définition que donne Étienne Langton de l'*Ecclesia* dans une *questio* pour déterminer si les deux glaives, spirituel et temporel, appartiennent à l'Église : « Je réponds que si le mot Église est pris au sens large comme une congrégation de fidèles (*congregatione fidelium*), la proposition [que les deux glaives appartiennent à l'Église] est vraie, parce que les princes du monde reçoivent leur glaive de l'Église, parce que les fidèles ont décrété que le roi doit servir le peuple pour le gouverner. Mais si Église est pris au sens strict pour ne désigner que les prélats, alors la proposition est fausse. » Cité par J. W. Baldwin, « Maître Étienne Langton, futur archevêque de Canterbury : les écoles de Paris et la Magna Carta », in Louis-Jacques Bataillon, Nicole Bériou, Gilbert Dahan *et al.* [éd.], *Étienne Langton prédicateur, bibliste, théologien*, Brepols, Turnhout, 2010, Annexe 2, p. 49. Ce sens large de l'Église semble découler de sa définition traditionnelle comme Épouse et Corps du Christ.

[11] L'expression de *populus Ecclesie* se rencontre fréquemment dans les commentaires bibliques : la glose ordinaire *in Gn* 25, 25, *Ex* 30, 25, *Nm* 1, 7 et 32, 29, *II Mcc* 8, 12, puis chez Hugues de Saint-Cher *in Ez* 33, 1 et 39, 8 et encore, au XVe siècle, chez Paul de Sainte-Marie *in Gn* 25 (éd. électronique par M. Morard, *Gloss-e*, IRHT-CNRS).

reges)[12]. Selon Philippe Buc, les exégètes de la fin du XIIe siècle, comme Pierre le Chantre, auraient même assimilé dans une même réalité *plebs*, *populus* et *multitudo* pour lui reconnaître un rôle politique[13]. *Populus* semblerait alors se restreindre aux laïcs et désigner le corps des dirigés, aussi bien par la sphère spirituelle que temporelle. Il pourrait alors être rapproché de la notion de troupeau (*grex*), au sens de peuple chrétien, et de celle, plus politique, de sujets (*subiecti*). Pourtant, à la même époque, Giraud de Barri continue de distinguer clairement *populus* et *subiecti*[14] et, encore au milieu du XIIIe siècle, le sens de *populus* se limite souvent aux seuls grands, et il inclut, parfois, les dirigeants[15]. Dans son sens plus explicitement théologique, le *populus* chrétien participe, par la grâce du baptême, de la dignité christique de prêtre et de roi[16]. Quelque partie de la société qu'il représente, le terme de *populus* ne semble donc pas perdre la qualité élective qu'il revêt dans ses deux sens latins originels – celui d'Israël et celui de citoyens romains.

La question sémantique comme grille première d'analyse

Dans l'ensemble des sources médiévales, ces divers usages et significations du mot semblent cohabiter sans qu'il soit toujours aisé de les distinguer. Il faut certainement voir à l'origine de ce phénomène, précisément, l'interconnexion constante et, même, l'indissociabilité des discours religieux, ecclésiologiques et politiques. C'est sous cet angle que ce nouveau colloque entend interroger la notion de *populus*, notion qui ne cesse de susciter l'intérêt des chercheurs[17]. Plusieurs études se sont intéressées aux divers sens du mot *populus* dans une étape préalable à l'analyse elle-même du peuple médiéval[18], mais aucune n'a appréhendé la question sémantique comme grille

[12] Voir par ex la formule de la Glose *in II Mcc* 8, 12 : « populus Ecclesie, cum rectoribus suis » (éd. cit.).
[13] Philippe Buc *L'ambiguïté du Livre. Prince, pouvoir et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1994, p. 236. Ces affirmations pourraient toutefois être nuancées, voir L. Barou-Guichet, *La royauté à l'épreuve de la Bible. Interprétations et usages du Premier Livre de Samuel en France et en Angleterre (XIIe - XVe siècles)*, thèse de doctorat (Sorbonne Université) à paraître.
[14] Giraud de Barri, *De Principis instructione,* éd. Robert J. Barlett, *Instruction for a ruler*, Oxford University Press, 2018, livre 1, c. 19 sur le titre du prince de *pater patrie* : « Dictus est et Pater Patrie quatinus ex hac sua nuncupacione paternum erga patriam induat affectum et, sicut pater erga filios, sic princeps erga populos mitescere discat et subiectos. »
[15] On trouve par exemple chez Guibert de Tournai des formules laissant à penser que c'est d'un groupe particulier de la population (le *populus*), que doivent être tirés les dirigeants. *Eruditio Regum et Principum* I, 2, 1.
[16] Cf. Paul Dabin, *Le Sacerdoce royal des fidèles dans la tradition ancienne et moderne*, Paris, Desclée, de Brouwer, 1950.
[17] Mentionnons notamment Philippe Buc, *op. cit.* ; Pierre Boglioni, Robert Delort et Claude Gauvard [dir.], *Le petit peuple dans l'Occident médiéval : terminologies, perceptions, realités*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002 ; Luigi Provero, *Le Parole dei sudditi. Azioni e scritture della politica contadina nel Duecento*, Spolète, CISAM, 2012 ; Laure Verdon, *La Voix des dominés. Communautés et seigneurie en Provence au bas Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; Joëlle Quaghebeur, Hervé Oudart et Jean-Michel Picard [dir.], *Le prince, son peuple et le bien commun*, Presses universitaires de Rennes, 2013 ; Jan Dumolyn, Jelle Haemers, Hipolito Rafael Oliva Herrer et Vincent Challet [dir.], *The Voices of the People in Late Medieval Europe. Communication and Popular Politics*, Turnhout, Brepols, 2014 (« Studies in European Urban History », 33) ; Michel Hébert, *La voix du peuple : une histoire des assemblées au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2018 ; les travaux de Joseph Morsel et en partic. l'ouvrage réalisé sous sa direction, *Communautés d'habitants au Moyen Âge, XIe-XVe siècles*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018 ; Dominique Barthélémy, Isabelle Guyot-Bachy, Frédérique Lachaud et Jean-Marie Moeglin [dir.], *Communitas regni : la "communauté de royaume" de la fin du Xe siècle au début du XIVe siècle (Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)*, Paris, Sorbonne université presses (Cultures et civilisations médiévales, 72), 2019.
[18] Mentionnons ici l'introduction, déjà citée, à la troisième partie intitulée « le roi et le peuple » de l'ouvrage de Philippe Buc (1994) ; l'article de Pierre Boglioni, « *Populus*, *vulgus* et termes apparentés chez Thomas d'Aquin » in Pierre Boglioni *et al.* [dir.], *Le petit peuple dans l'Occident médiéval… op. cit.*, p. 67-82 ; François Menant,

première d'analyse. Peut-on mesurer l'influence qu'exercent l'une sur l'autre les sphères ecclésiastique et politique, dans leur désignation du peuple ? Quelle méthode adopter pour traduire tel ou tel terme en lui rendant l'entière puissance de sa portée symbolique ?[19] Autant de questions auxquelles ce colloque espère apporter des réponses, en s'appuyant sur les sources latines dans leur plus grande diversité – littérature politique et épistolaire, exégèse, sermons, liturgie, textes juridiques en particulier – dans le but d'identifier et de mieux comprendre une partie des rouages sémantiques qui façonnèrent la compréhension que la société médiévale conçut d'elle-même.

« Qu'est-ce que le peuple au Moyen Âge ? », in *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge* [En ligne], 131-1 (2019) qui consacre son introduction aux différentes terminologies de *populus*.

[19] Sur les questions de traduction voir notamment Yves Sassier, « Le prince, ministre de Dieu ? (*Policraticus,* IV, 1-2), in Oudart, H, Picard, J-M, Quaghebeur, J [dir.]., *le Prince, son peuple et le bien commun de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2013, p. 125-144.